



Communiqué de Presse

de

Mesdames **Jeanine DUBIÉ**, députée, **Maryse CARRÈRE** et
Viviane ARTIGALAS, sénatrices,

sur

le déploiement de la stratégie de vaccination sur le département des
Hautes-Pyrénées

A Tarbes, le 15 janvier 2021

Depuis plusieurs semaines maintenant, la France déploie sa stratégie de vaccination de la population contre le virus de la Covid-19. Nous espérons tous qu'elle sera déployée le plus rapidement possible et au plus près de la population.

Nous sommes associées chaque semaine aux réunions de déclinaison de la stratégie de vaccination sur le département, pilotées par Monsieur le préfet, et nous sommes régulièrement informées des impératifs humains et logistiques qui président à l'organisation de ce dispositif national inédit. Nous saluons d'ailleurs l'engagement des personnels de santé publics et privés et des agents administratifs qui en un temps record et avec des moyens limités, parviennent à développer un vrai réseau de vaccination sur le département. Les centres ont ainsi été mis en place dans les communes sièges d'établissements hospitaliers, afin de faciliter leur installation et l'accès des publics cibles (résidents des EHPAD, professionnels de santé publics et libéraux, pompiers, aides à domicile... puis à compter du 18 janvier, personnes fragiles et de plus de 75 ans).

Interpellées par voie de presse sur l'absence d'un centre de vaccination à Argelès-Gazost, nous souhaitons rappeler que le déploiement de la stratégie de vaccination a été conçu à partir du réseau existant des centres de dépistage, à proximité des hôpitaux, avec une organisation effective des professionnels de santé publics et privés et des collectivités locales. De plus, la durée de vie du vaccin est limitée à quelques heures lorsqu'il est en dehors du congélateur « ultra-basse température » installé à Tarbes et il doit donc être administré dans les meilleurs délais. Enfin, à notre demande, les services de la préfecture et de l'Agence Régionale de Santé réfléchissent aujourd'hui à la façon d'organiser des brigades mobiles à partir de ces centres pour aller vacciner les personnes isolées, au plus près de chez elles voire à leur domicile pour celles qui ne pourront se déplacer.

Les contraintes logistiques sont liées à la nature de ce vaccin et à ses conditions de conservation très exigeantes, mais il est possible d'espérer qu'à l'avenir, les pharmaciens pourront stocker dans leurs officines les nouveaux vaccins, que les praticiens libéraux de proximité administreront à leur patientèle. Il s'agit donc aujourd'hui de rester évidemment prudent vis-à-vis du virus en circulation, et de s'armer de compréhension et de patience, à nouveau dans cette crise. Les services publics du département, administratifs et soignants, font véritablement le maximum depuis maintenant plusieurs semaines pour tout mettre en œuvre avec les moyens humains et matériels dont ils disposent. Nous suivons ce dossier avec une attention permanente, et nous avons confiance, une fois de plus, en la solidarité et en la capacité de nos territoires à s'organiser au mieux et au plus vite dans l'intérêt de tous et le souci de chacun.